

BIBLIOGRAPHIE

Le Chansonnier des Familles, 1 vol. in-18, prix : 30 cents. J.-B. Rolland et Fils, libraires-éditeurs, 12 et 14, rue Saint-Vincent, Montréal.

Nous ne doutons pas que nos lecteurs accueilleront avec plaisir ce nouveau *Chansonnier des Familles* qui contient d'abord les anciens chants canadiens que nos pères chantaient si bien dans les réunions de famille du bon vieux temps, et de plus, un joli choix de romances, chansons comiques, etc.

Ce volume contient plus de deux cents chansons, dont une dizaine sont accompagnées de la musique.

UNE EXÉCUTION AU TONQUIN

Il ne manque pas encore aujourd'hui de braves gens qui s'imaginent que les Tonquinois sont un peuple primitif, dépourvu de toutes les notions qui font l'honneur des nations occidentales.

C'est une grave erreur. On est très moderne au Tonquin, la mécanique y est en très grand honneur, et l'on ne s'imaginerait que difficilement jusqu'où ils savent en pousser les applications.

Nous n'en voulons pour preuve que l'aimable trait suivant rapporté par un journal français :

Voici ce qu'a raconté à M. Jalipaux un voyageur qui arrive en droite ligne du pays des razières et des bambous, et qui, à la veille de son départ, a assisté au plus horrible et au plus étrange des spectacles.

Ce spectacle était celui d'une exécution. Le patient — un gaillard fort peu intéressant du reste, et qui avait assassiné cinq personnes pour les voler — avait été condamné au pal, et, dès le matin, on avait dressé l'instrument du supplice dans lequel éclatait toute l'ingéniosité des Tonquinois. Ne croyez pas, en effet, que ce pal consistât, comme en Chine ou dans le royaume de Siam, en un simple pieu de bois ou de fer ! C'était infiniment plus compliqué.

Lorsque le condamné arriva, en effet, on le fit monter par un escalier jusqu'à une chaise en fer, installée à trois mètres de hauteur environ, au sommet d'une espèce de mâ. On le fit asseoir sur cette chaise, on l'attachait solidement, on ôta l'escalier, et le bourreau se mit à tourner la manivelle d'une roue à crémaillère. Chaque tour de cette roue faisait descendre la chaise de quelques pouces le long du poteau, et le pointu de ce poteau — la chaise étant percée d'un large trou — pénétrait ainsi lentement dans le corps du supplicié.

L'exécuteur fit ainsi tourner sa hideuse mécanique, avec de sinistres craquements, pendant plus d'une demi-heure avant que le condamné cessât de donner signe de vie.

Durant les six premières minutes, le misérable n'avait pas jeté un cri et avait crispé ses dents sur une banane. Puis la douleur ayant été plus forte, il s'était mis à pousser des hurlements déchirants.

Quand il fut mort, on le détacha, on lava soigneusement l'appareil, on remonta la chaise et on laissa la mécanique en place, parce qu'elle devait encore servir le lendemain, cette fois pour un criminel d'Etat.

Chose tout à fait curieuse, une plaque fixée sur la roue de ce joli petit appareil indique que la *crémaillère* — évidemment détachée de quelque machine qui, une fois hors d'usage, a été brisée et vendue comme vieux fer — a été fabriquée au Creuzot (France).

CHOSSES ET AUTRES

M. L.-A. Sénécal a été nommé commandeur de l'ordre de la Légion d'honneur.

Son Honneur le lieutenant-gouverneur Robitaille est parti pour New-Carlisle pour une vacance d'un mois.

Une dépêche annonce que les pèlerins de Montréal sont arrivés à Liverpool mardi matin, à 5 heures. Tous en bonne santé.

Il est rumeur à Winnipeg que sir A.-T. Galt succèdera à M. Dewdney, comme gouverneur du Nord-Ouest.

Les relations entre la France et le Vatican se sont améliorées depuis l'échange de la dernière correspondance.

Des avis mandent que le général Bouet, commandant des troupes françaises au Tonquin, est arrivé à Hanoi le 15 juin.

Le niveau du St-Laurent devant la ville a baissé sensiblement. Plusieurs rochers ont été mis à nu entre Montréal et St-Lambert.

Il a été décidé que si le comte de Paris est reconnu comme l'héritier au trône de France, il ira à Rome présenter ses hommages au Pape.

On annonce que le marquis de Lansdowne, notre nouveau gouverneur-général, s'embarquera pour le Canada le 11 octobre prochain.

le dessous blanc-pâle, et ses nageoires dorsales sont pourvues chacune d'un fort aiguillon pouvant même infliger des blessures. A part cela, sa petite taille le rend à peu près inoffensif.

Le requin à courtes nageoires (*Seymour brevipennis*, Storer), atteint parfois une longueur de six à sept pieds. Son corps est d'un gris de plomb qui devient plus foncé sur le dos. Le peu de développement de ses pectorales, qui paralyse en quelque sorte la vitesse de ses mouvements, le fait peu redouter des marins.

Vient en troisième lieu le requin du maquereau (*Lamna punctata*, Storer), long de dix pieds ; sa couleur est d'un bleu ardoisé foncé, blanchissant en dessous. Son nom lui vient de l'habitude qu'il a de poursuivre, pour s'en nourrir, les bancs de maquereaux et de harengs. Ce requin est redouté avec raison, car sa gueule est armée d'une manière formidable, et si l'on juge de la rapidité de ses mouvements par ses longues et puissantes nageoires, il doit-être doué, d'une force et d'une agilité peu communes.

Ces trois espèces, que l'on voit assez souvent, sont représentées au musée ichthyologique de l'Université-Laval par de très beaux spécimens, dont les deux premiers sont dus à la générosité de l'hon. P. Fortin, auquel cette institution est également redevable d'un grand nombre de pièces zoologiques rares ou difficiles à se procurer, même à prix d'argent. L'autre est dû à l'obligeance de M. N. Lavoie, M.D.L., autrefois commandant de *La Canadienne*.

Ces dons constituent de précieuses acquisitions pour le musée zoologique, qui, par sa grande variété de spécimens, fait l'étonnement de plus d'un visiteur.

Enfin, la dernière espèce nommée le requin à longue queue (*Carcharias vulpes*, Cuv.), est d'un bleu ardoisé en dessus avec les parties inférieures d'un blanc sale, tachetées de bleuâtre ; sa longueur totale est de treize pieds. Ce curieux animal a été vu et capturé pour la première fois à Percé, il y a trois ans. Le développement extraordinaire du loche supérieur de sa queue, qui n'atteint rien moins que six pieds et demi de long, tandis que l'inférieur ne dépasse guère huit pouces, lui donne un aspect fort singulier et lui assure en même temps une arme redoutable d'attaque et de défense. Doué d'un gouvernail aussi puissant et de pectorales fortes et longues, ce requin doit être fort agile dans ses mouvements et parcourir en peu de temps des distances énormes.

L'Université-Laval de Québec a fait l'acquisition de cette rare espèce, surnommée le *fléau*, par quelques marins. Elle figurait dans son musée jusqu'au départ de la collection de poissons faite par le gouvernement pour l'exposition de la marine et des pêcheries à Londres.

Espérons que ces quelques détails serviront de motifs à des observations sérieuses de la part de nos marins et auront pour résultat la découverte probable des nouvelles espèces.

C.-E. DIONNE.

CLUB DE NATATION

L'assemblée annuelle du Club de Natation de Montréal, sous la présidence M. A.-G. Lord, a eu lieu la semaine dernière au Mechanic's Hall. Après la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, les rapports annuels ont été lus et adoptés.

Le rapport du président signale le fait que la saison de l'an dernier a été plus prospère que les précédentes. Bien que le printemps ait été froid et tardif, le nombre des membres avait augmenté de 667 à 756, c'est-à-dire de 229 hommes et 527 jeunes garçons.

Grâce à l'administration économique du trésorier, le club a en caisse la plus forte balance qu'il ait encore eue, ce qui permettra de faire de nouvelles améliorations. Un grand nombre de personnes ont assisté aux courses annuelles, et MM. G.-B. et J.-H. Burland sont devenus membres à vie.

Le rapport du trésorier, M. J. Kruse, établit que les recettes de la dernière année ont été de \$607.18, et les dépenses de \$488.01, laissant une balance en caisse de \$119.17.

L'élection des officiers pour l'année courante a donné le résultat suivant : Président, M. H. Swain ; 1er vice-président, Dr Finnie ; 2nd vice-président, M. R. Thompson ; secrétaire, M. R. Darling ; trésorier, M. J. Kruse ; gérant, le lieutenant-colonel Labranche.

Comité exécutif : MM. R. Reinhold, C. de Salaberry, G. Porteous, A. Bonin, W. Dodd, J. Simmons et G. Garth.

Sur motion du Dr Finnie, il a été résolu de nommer membres à vie les anciens et présents secrétaires et trésoriers du club, c'est-à-dire MM. D. Major, avocat, R. Gwilt, R. Darling et J. Kruse.

Il a aussi été décidé de faire un don au colonel Labranche, à la fin de chaque saison, pour le récompenser de ses importants services.

Et l'assemblée a été ajournée.

L'élection de M. Dumoulin, à Trois-Rivières, a été annulée, et l'*Événement* annonce que MM. Mailhot et Turcotte ont posé leur candidature.

MM. St-Louis et frère ont commencé les travaux de démolition et de reconstruction du *drill shed*, dont ils sont chargés par le gouvernement fédéral.

Le R. P. Ouellet, O.M.I., attaché depuis plusieurs années à la desserte de l'église St-Pierre, de Montréal, est parti pour Manitoba. Le R.P. Ouellet résidera à Winnipeg.

Le contrat pour la construction du chemin de fer du lac St-Jean, avec M. J. Beemer, a été signé à Québec. Cette nouvelle ligne devra être terminée en décembre 1886.

Le gouvernement chinois a chargé M. Makien, diplomate européen, de conduire avec le gouvernement français les négociations au sujet de la question du Tonquin.

Le Tonquin est en pleine anarchie. Les Français ont déjà fait pendre bon nombre de maraudeurs qui, organisés en bandes, font feu sur les avant-postes français.

A une assemblée des membres de l'Union St-Joseph, il a été décidé de donner à l'Hôpital Notre-Dame \$50 sur les profits de la dernière excursion de la société à Québec. Les profits de l'excursion ont été de \$350.70.

Les messieurs dont les noms suivent ont reçu le degré de bacheliers en loi à l'Université Laval : J.-T. Lorange, C. de Lanaudière, J.-O. Pelland, L.-A. Vallée, A. Lynch, J.-S. Poulin, D. Hennessy et P. Guy.

On annonce pour le mois d'octobre prochain la visite de lady Blandford, duchesse de Marlborough, sœur de lady Lansdowne, notre future vice-reine. Lady Blandford ferait partie de l'escorte du nouveau gouverneur-général.

Le gouvernement fédéral doit faire terminer les travaux de creusement du St-Laurent à Repentigny pour le parachèvement du quai qui doit être construit en face du village. Il est probable que les travaux recommenceront au mois d'août.

On a retiré jusqu'ici 80 cadavres de la cale du steamer *Daphne*, qui a sombré à Glasgow, alors qu'on le lançait. Le gouvernement a institué une enquête qui n'a rien révélé de nouveau jusqu'à présent en rapport avec l'accident.

M. R. Wilson, de St-Jean, P.Q., qui a obtenu un jugement de la Cour Suprême, à Ottawa, contre le Grand-Tronc, pour dommages par lui soufferts à la traverse du chemin de fer, a reçu le montant de son jugement de \$5,000 et intérêts, se montant en tout à \$6,316.25, les frais non inclus.

Alfred Damour, âgé de 14 ans, fils de l'ancien maître de poste de Ste-Philomène, s'est noyé la semaine dernière en se baignant dans le bassin de Châteauguay. Il était en compagnie de deux camarades et se jeta le premier à l'eau. Un instant après, il cria au secours, mais il disparut immédiatement. Son corps a été repêché deux heures après l'accident.

Le *Canadien*, de St-Paul, Minnesota, dit que nos compatriotes de cette localité s'occupent activement de rétablir sur un bon pied leur école française. Tant mieux. Que les Canadiens des Etats Unis ne l'oublient pas, les écoles françaises, pour eux comme pour les Canadiens d'Ontario, sont indispensables, s'ils veulent que leurs enfants conservent la langue nationale.

L'abbé Moigno, le savant Français bien connu, auteur d'ouvrages classiques très estimés, a réussi à former à Paris une compagnie au capital de \$150,000 dans le but de creuser la mer Rouge et le lac Salé afin d'y retrouver les charriots, les trésors, les armes et tout le bagage de l'armée de Pharaon, qu'il croit enfouis en cet endroit, sous les dépôts de sel. L'expédition est prête à quitter Marseille, mais elle y est retenue par l'apparition du choléra dans les ports de la mer Rouge.

Ne vous alarmez pas si vous souffrez des maladies du foie, des voies urinaires, des rognons, etc., parce que vous avez un remède certain dans les Amers de Houblon.

EXCURSION A TROIS-RIVIERES

Un comité choisi parmi les typographes de cette ville organise en ce moment un voyage de plaisir de Montréal à Trois-Rivières pour samedi, le 4 août prochain. Le magnifique vapeur *Canada* est engagé pour la circonstance. Nous donnerons le programme de cette fête dans notre prochain numéro.